

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Lausanne, Ge-
nève, Montreux, Fribourg,
etc. et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 8 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal N° 274

Nouveaux faits connus Vendredi à midi

Le traité de Rapallo, entre les Russes et les Allemands, sera-t-il déchi-
ré ? On attend la réponse des deux
intéressés à cette demande, mais, d'o-
res et déjà, on annonce que la Confé-
rence de Gênes continuera ses tra-
vaux.

Epouvantable catastrophe à Mo-
nastir, Grèce. Une explosion a fait
des centaines de victimes. Trente
mille personnes se sont réfugiées
dans les bois.

On passe...

Nous ne savons pas si certaines gens
s'en rendent bien compte, mais il leur
serait difficile de mieux tenir leur ré-
putation politique et de s'enliser davan-
tage dans le discrédit public qu'ils ne
le font tous les jours.

A voir leur agitation insensée et leurs
gestes impulsifs, désordonnés, on dirait
même qu'ils prennent à plaisir de révé-
ler ce s'ils ont joui, pendant quelques
années, des faveurs populaires et des
espoirs que l'on fondait sur eux, c'est
afin de s'offrir le luxe de les perdre irré-
médiablement aujourd'hui

Et les réflexions des journaux confé-
dérés, se demandant, les uns ironique-
ment, les autres tristement, où se trou-
vent les principes dans ces articles de
haine personnelle qui se terminent in-
variablement par une menace au premier
feuilleton, par une menace au dernier, et,
entre les deux, comme dans un sandwi-
che de carême, par une mayonnaise de
basses impertinences, — ces réflexions,
qui blessent quelque peu notre amour-
propre politique et national, sont par-
faitement justifiées.

Dans aucun canton de la Suisse, on
n'a une aussi lamentable conception de
la critique et de la polémique.

Non, dans aucun. Les collections de
journaux sont là pour justifier notre
assertion.

C'est un recul non pas de cinquante,
mais de quatre-vingts ans. Il est vrai
que ce recul ne saurait surprendre de
la part de gens qui, à leur réveil, se de-
mandent encore si le temps du servage
et du travail des vignes à trente sous
par jour est bien passé.

Que de questions importantes dans
tous les domaines solliciteraient l'atten-
tion de tous, en ce moment-ci surtout !
Il y a pour la Suisse et le Valais, de
gros problèmes en jeu.

On n'en a cure.

Se battre noblement pour des idées
et pour des principes, allons donc !

Il vaut bien mieux opposer des anec-
dotes, lancer des invectives qui veulent
être passionnées et qui ne sont que ridi-
cules.

Il y en a ainsi toute une lyre.

Anecdotes et invectives à propos de
la fièvre typhoïde dont tout le canton
allait être infecté, campagne contre le
lait, anecdotes et invectives encore à
propos de la fièvre aphteuse, de l'exporta-
tion des forces électriques, etc., etc.,
campagne contre les travaux de chô-
mage et l'octroi des subsides pour cons-
tructions...

Que reste-t-il de tout cela ?

Rien.

C'étaient des sermons chez la por-
tière et des propos de lavoir.

Nous croyons savoir que l'enquête mi-
nutieuse à laquelle se sont livrés
MM. Jungo et de Kalbermatten, lave
absolument M. l'architecte Gard de tou-
tes les accusations de concussion que

l'on avait dressées contre lui, dans le
but évident d'éclabousser le Départe-
ment de l'Intérieur.

Les haineux ont senti venir cette dé-
cision. Aussi ont-ils fait une diversion
sur le phylloxéra. C'est l'air du jour,
mais nous ne désespérons pas de voir
arriver demain — celui-ci ne rendant
pas — un air sur le mildiou, sur la loque
et même sur le rouget et la clavelée.

Nous en sommes là, ô pays du Valais,
dont on veut éteindre l'enthousiasme
et la belle énergie avec du vitriol dans
les mots et dans les phrases.

On a beau dire, la vraie vertu civique
n'est pas cabotine ; elle est simple dans
ses allures et mesurée dans ses appré-
ciations.

Et la leur ignore ce que c'est que la
mesure et la simplicité.

N'ayant rien, rien qui pût infirmer
l'autorité du gouvernement et renver-
ser l'homme contre lequel ils ont une
dent de caste et de classe, nos dissi-
dents ramassent toutes les histoires,
tous les potins auxquels ils donnent des
proportions égyptiennes, quitte en-
suite à encaisser des démentis comme
on encaisse des soufflets, c'est-à-dire
en maugréant ou en les déclarant inexis-
tants, contre les faits et contre les do-
cuments.

Et l'infatuation va jusqu'à cette mo-
nomanie d'écrire : « Nous demandons,
nous exigeons », oubliant qu'ils ne re-
présentent rien ni personne, qu'ils ne
sont que des *clair de lune* auxquels un
peu de réserve et de modestie ne mes-
sieraient pas.

Qu'ils travaillent donc pour le retour
de conceptions politiques démodées ;
nous n'y voyons, pour notre part, aucun
inconvenient.

Le but en est si court, si mesquin, la
surface en est si étroite qu'en dehors d'un
cercle infiniment restreint, on hausse
les épaules et on passe.

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

Le doyen d'âge des Capucins. — On écrit
de Sursée à notre excellent confrère le
« Pays », de Porrentruy :

Au sujet du chant de l'« Exultet » je pose
aux lecteurs du « Pays » les deux questions
suivantes :

1. Quel est le plus jeune diacre de tout
l'Univers catholique qui a fait retentir, sa-
medi dernier, les voûtes sacrées, des mélo-
dies et des vérités si impressionnantes du
chant triomphal de notre Sainte Eglise cat-
holique romaine ?

A cette première question, je ne puis ré-
pondre moi-même, mais je serais curieux
de savoir sous quels cieux habite ce plus
jeune diacre !...

Que si je prends la contre-partie en de-
mandant : 2. Quel est le diacre le plus âgé
de tout l'Univers catholique, qui, le 15 avril
1922, a exécuté ce grand morceau liturgique,
avec une rare perfection, j'estime, jusqu'à
preuve du contraire, pouvoir donner une
réponse exacte à cette deuxième question,
en disant :

« C'est le Très Révérend Père Rodolphe
Zully, doyen d'âge des Capucins suisses,
né à Sursée le 7 décembre 1840, Religieux-
Capucin depuis le 16 octobre 1860, ordonné
prêtre le 28 octobre 1864. »

Tous ceux qui, samedi dernier, ont vu la
fière démarche et entendu la voix claire,
harmonieuse et argentine de ce vénérable
religieux ont été assurément, comme moi,
ravis d'admiration.

Et comme cette semaine on fête la Saint-
Rodolphe, j'invite tous les lecteurs du
« Pays » à s'unir aux Capucins du couvent
de Sursée pour demander à Dieu de conser-
ver, de longues années encore, à leur res-
pectueuse dilection, le vénéré et très aimé
Senior des Capucins de la province d'Hel-
vétie.
P. Laurent MAITRE, o. m. cap.

L'exportation d'énergie électrique. — Le
Département fédéral de l'intérieur signale
qu'en 1921 les autorisations d'exportation
électrique se sont montées à 18, se décom-

posant comme suit : 13 à la France, 3 à l'Al-
lemagne et 2 à l'Allemagne.

Un nouvel ennemi du pêcheur. — Voici
que les pêcheurs, déjà si délicats et dont la
vie, dans maintes parties du pays, est deve-
nue malheureusement précaire, se voient
menacés d'un nouveau danger.

On constate, en effet, depuis 1920, dans
la vallée du Rhône, la présence d'un dan-
gereux parasite insectal, peu connu jus-
qu'alors, nommé le « Neurotoma nemoralis ».
C'est une mouche d'une espèce très
voisine de celle de la mouche à soie du
poirier. La présence de ce dangereux insecte
a été particulièrement signalée dans plu-
sieurs communes. On a constaté, en déce-
mbre dernier, de nombreux foyers parasitaires,
et on craint pour cette année une forte
invasion.

On combat l'insecte en question au moyen
de pulvérisation d'un liquide insecticide à
base de nicotine, de quassia et de savon.
Jusqu'à présent, les résultats ont été bons,
mais ce qui inquiète, à juste titre, les agri-
culteurs, c'est la progression du mal.

Un procès de sorcellerie. — Le tribunal
du district d'Appenzell a eu à s'occuper la
semaine dernière d'un curieux procès. Un
paysan des environs avait répandu le bruit
qu'un autre agriculteur, domicilié pourtant
à une distance assez respectable, portait un
grave préjudice, par des moyens apparte-
nant au domaine de la sorcellerie, aux ani-
maux de son étable. A l'en croire, il devait
à ses incantations, la perte de ses porcs.
Devant le tribunal, le superstitieux Appen-
zellois a confirmé son accusation ; l'homme
fatal, de son propre aveu, n'a jamais péné-
tré dans son étable, mais il a jeté un sort,
à distance, sur les bêtes qu'elle contenait.

Le tribunal, faisant justice de ces insani-
tés, a estimé que le prétendu jeteur de sort
avait subi un tort moral évident. Il a con-
damné le naïf accusateur à 200 francs d'a-
mende, aux frais et au versement d'une
somme de cinquante francs à titre de répa-
ration. Dans ses considérants, la cour émet
l'avis qu'il convient, une fois pour toutes,
d'extirper des esprits de semblables super-
stitions.

Le plus vieux cep de vigne. — Le plus
vieux cep de vigne du monde n'est pas celui
de San Gabriel Mission, en Californie.

Si ce cep a été planté en 1775, on en peut
admirer un au château de Hampton Court,
qui date de 1768. « La Great Vine », comme
on la nomme, est donc de sept années plus
vieille que sa sœur californienne, et elle a
encore sa mère dans la paroisse d'Ilford,
près de Wanted, dans le comté d'Essex.
Celle-ci était encore « dans une condition
florissante » il y a quelques années, et on
n'a point entendu dire qu'il lui fut arrivé
malheur.

La vigne de Hampton Court (raisin dit
Hambourg noir) mesure, à l'endroit le plus
volumineux de sa tige, un mètre vingt de
circonférence, et la branche la plus longue
a trente-cinq mètres. Elle est dans une ser-
re spécialement construite pour l'abriter.
Sa production moyenne a beaucoup dimi-
nué ; elle n'est plus que de 800 grappes en-
viron, après avoir été de 2,220.

Elle a une fille à Cumberland Lodge, qui
fut plantée en 1778, et est ainsi de l'âge du
cep californien.

Un contribuable libéral. — L'agriculteur
François-Joseph Sacher, âgé de 80 ans, a
versé, de la main à la main, à la commis-
sion d'impôts de sa commune de Zuzgen
(Argovie), la somme de 23 000 francs.

Les vieilles coutumes broyardes. — La
coutume de chanter la résurrection du
Christ, en parcourant les rues d'Estavayer
à la lueur des flambeaux et avec accom-
pagnement d'instruments de cuivre, est l'une
des plus anciennes et des plus chères au
peuple staviacois. Chaque année, cet
usage se pratique encore dans la nuit du
Samedi-saint au dimanche de Pâques.

Le chant de la résurrection est suivi du
« Regina cœli », dont l'Orémus est dit en
latin par un laïc de bonne volonté ; après
quoi, musique en tête, le cortège se met en
marche.

Vers 1 heure du matin, la joyeuse cohorte
s'en va festoyer à l'hôtel du Cerf, car il
faut dire qu'en 1898 une vieille demoiselle
avait légué 500 francs pour le maintien de
la coutume.

Le vie des glaciers. — Sur 115 glaciers
pour lesquels des observations ont été fai-
tes en 1921, il en a été trouvé 36 en crois-
sance, 71 en décroissance et 8 stationnaires.

La querelle du beurre. — Mercredi a sié-
gé à Berne la commission du Conseil des

Etats, composée de MM. Andermatt, Berto-
ni, Huber, Scherer, Schöpfer, pour s'occu-
per du recours contre une décision du Con-
seil fédéral concernant la répartition du
beurre danois importé par l'Office fédéral
de l'alimentation. La commission, faisant
sien le point de vue du Conseil fédéral, pro-
pose de ne pas entrer en matière sur ledit
recours.

Simple réflexion. — Les petits accidents
de la vie disparaissent, comme les détails
du paysage s'effacent à l'œil de celui qui
les contemple du haut de la montagne.

Curiosité. — Les pêcheurs Goncerut, père
et fils, ont capturé, mercredi, dans le
lac de Neuchâtel, près d'Yvonand, un su-
perbe brochet pesant 32 $\frac{1}{2}$ livres et mesu-
rant 1 m. 26. C'est le plus gros spécimen
de ce genre qui, de mémoire d'homme, a
été pris dans la contrée.

Pensée. — Il faut se servir du droit tel
qu'il est établi ; on ne mérite des droits
nouveaux que lorsqu'on sait user, sagement
mais complètement, de ceux qui existent.

Mot de la Fin. — A une séance de spiri-
tisme, un veuf que connaissait, par hasard,
l'expérimentateur, vit s'avancer vers lui
une sorte de spectre, qui lui dit :

— Malheureux ! je suis l'esprit de ta fem-
me.

— Ça, c'est une blague... ma femme n'en
avait pas.

La semaine des meuniers...

On nous écrit :

Nos ancêtres ont fait aux meuniers
une réputation bien mauvaise. Ils di-
saient volontiers : « Lare comme un
meunier ! » Les vieilles chansons popu-
laires, fidèles échos de la mentalité d'al-
ors, allaient de leurs couplets les plus
mordants sur les indécents — excep-
tions dont on a fait sans doute une règle
générale — qui prélevaient « triple me-
sure sur blé et toute mouture ». Aussi
bien estimait-on la conscience de ces
pauvres *entarinés* plus noire que la che-
mise du charbonnier...

Une petite histoire, qui nous amusait
beaucoup sur les bancs du collège, pré-
tait à un brave pasteur l'établissement
de l'horaire suivant pour la Semaine
Sainte : Lundi, je confesserai les en-
fants ; mardi, les hommes ; ce sera
court ; mercredi, les femmes ; je dirai :
Pas d'histoire ; jeudi, les vieux et les
vieilles ; vendredi, les jeunes gens et
les jeunes personnes : hum ! ça pourrait
être un peu plus long... Samedi, ce sera
le tour du meunier : ce n'est pas trop
d'un jour pour lui seul !

Il paraît même que la lessive des mal-
heureux meuniers ne se terminait pas
régulièrement le Samedi-Saint, mais
qu'elle se prolongeait ou s'attardait sou-
vent jusqu'au dimanche de Quasimodo.
De là cette dénomination : *La semaine
des meuniers*. En certaines régions, cette
période s'appelle encore *la semaine
des maçons*, probablement parce que
ceux-ci, pour la plupart étrangers au
pays, mettaient peu de zèle ou peu
d'empressement dans l'accomplisse-
ment du devoir pascal.

Quoi qu'il en soit, meuniers et maçons
se repentaient, s'humiliaient, et finis-
saient par faire leurs pâques quand même.
Combien de meuniers sans moulin
et de maçons sans truelle restent, au-
jourd'hui, sourds à la voix de l'Eglise,
cette bonne mère qui leur tend la main
de la réconciliation avec Dieu ! Com-
bien d'égarés que harcèle le remords et
qui n'osent pas poser cet acte de sou-
mission aux lois divines ! — On ferait
bien ses pâques, mais que penserait ce-
lui-ci, que dirait celui-là !

Monsieur un Tel se déguise et, un
soir de Semaine Sainte se glisse clan-
destinement au tribunal de la miséricorde
de pour aller, le lendemain avant l'aube,
recevoir, non moins clandestinement, le
Pain sacré !

Juste Ciel ! que l'homme est petit !
Un autre fait ses pâques pour plaire
à ses parents, à son épouse, à des amis ;
à moins que ce soit pour rendre ser-
vice au bon Dieu !

Dans un pays qui n'est pas le nôtre,
nous avons rencontré pas mal de fonc-
tionnaires qui refusaient l'invitation pas-
cale de peur de perdre leur emploi. Il
y a tantôt dix-neuf siècles, un gouver-
neur romain n'hésita pas à livrer à la
mort la plus ignominieuse, le plus Inno-
cent des hommes, par crainte de la sec-
te pharisaïque ou pour s'attirer les fa-
veurs de César. La race de Pilate, on
le voit, n'est pas encore éteinte. Ils ne
sont pas rares, en effet, ceux qui, par
ambition politique ou pour l'obtention
de quelque avancement, dissimulent lâ-
chement leurs convictions et rougissent
de leur drapeau.

Pourtant, il fait si bon vivre chrétien !
L'Eglise est une mère si tendre, si ai-
mante et le Christ lui-même nous affir-
me que son joug est léger.

Ah ! sans doute, nous pouvons tom-
ber bien bas sur le douloureux chemin
de notre Calvaire. Chute humiliante si
l'on veut, mais qui contient peut-être le
germe de l'éternelle félicité si nous sa-
vons nous ressaisir et relever la tête.
Felix culpa !

Le grand crime consiste à croupir
dans l'ornière, la boue ou la fange au
lieu de recharger vaillamment sa croix,
ne fut-ce qu'en la tardive *Semaine des
meuniers*...
V.***

Les Evénements

Fausse psychologie

M. Lloyd George irrité

On a cru, l'autre jour, que le traité
conclu entre les Russes et les Alle-
mands allait conduire la Conférence de
Gênes à un échec.

La Conférence continuera. Les Alliés
ont commencé par mettre l'Allemagne
en punition, en l'excluant des séances
de la commission politique ; puis ils
ont adopté à son sujet une attitude éner-
gique, qui tend à l'annulation pure et
simple du traité de Rapallo. Anglais et
Français paraissent marcher en parfait
accord dans cette circonstance. M.
Lloyd George est particulièrement irri-
té de la conduite des Allemands, qui
sont venus à la Conférence discuter les
affaires russes alors qu'ils les avaient
déjà réglées secrètement pour leur compte
avec Moscou. En effet, de l'aveu même
de la presse germanique, la paix sé-
parée n'a pas été négociée à Rapallo ;
elle était déjà virtuellement conclue
avant la Conférence.

Les bolchévistes et les Allemands ont
cru être très habiles en retardant la di-
vulgarisation de leur accord jusqu'au mo-
ment où l'assemblée des nations s'enga-
gerait en plein dans la discussion des
affaires russes. Ils ont supposé assez
naïvement qu'elle pèserait sur les déli-
bérations, entraînerait l'Angleterre à
suivre l'exemple de l'Allemagne et à
laisser la France seule dans son intran-
sigeance. Mais comme cela arrive sou-
vent, la bombe a blessé aussi ceux qui
l'ont jetée. Lloyd George n'est point
homme à se laisser canarder dans le
dos. La manœuvre russo-allemande
pourrait bien tourner à la confusion de
ses auteurs. Elle a semé de nouveau la
défiance sur l'ensemble de la politique
allemande et amené un immédiat rap-
prochement entre les points de vue des
cabinets de Londres et de Paris.

Fausse psychologie !

Les réponses allemandes et russes
ne seront connues qu'aujourd'hui ven-
dredi ou demain samedi.

Donneront-elles satisfaction ?

Le traité de Rapallo sera-t-il annulé ?
Mercredi, en présence du langage
énergique de M. Lloyd George, auquel
ils avaient demandé une entrevue, MM.
Wirth et Rathenau avaient, disait-on,
consenti en principe à déchoir le traité.
Mais en dernière analyse, ils auraient
résolu d'accepter l'exclusive prononcée
contre eux en ce qui concerne la com-
mission des affaires russes.

D'autre part, le docteur Borsa, correspondant du *Secolo*, à Gênes, croit savoir que le vœu exprimé par les neutres demandant que l'incident soulevé par la signature du traité germano-russe soit examiné par l'ensemble des membres de la sous-commission politique, ne sera pas pris en considération par M. Lloyd George et par la délégation anglaise. Les Anglais estiment que l'incident sort du domaine de la Conférence et doit être en conséquence résolu en dehors de la Conférence.

Nouvelles Etrangères

EPOUVANTABLE CATASTROPHE A MONASTIR

Plusieurs centaines de victimes

Une terrible explosion de matériel de guerre s'est produite à Monastir, Grèce. Plusieurs édifices ont été détruits. Des centaines d'enfants et de soldats sont ensevelis sous les ruines. Les habitants saisis de panique s'enfuient.

L'explosion initiale a eu lieu au dépôt de munitions non loin de la gare du chemin de fer. Les portes et les fenêtres ont volé en éclats. Dans toute la ville, de nombreuses maisons sont devenues inhabitables, leur toit ayant été arraché. Trente mille personnes sans abri se sont réfugiées dans les bois. Le nombre total des victimes est inconnu, mais doit dépasser plusieurs centaines. La troupe et la gendarmerie s'emploient à assurer le sauvetage des habitants, mais il est impossible d'approcher du quartier détruit, les incendies et les explosions n'ont pas encore cessé. Dans le dépôt qui a sauté se trouvaient plus de 400 wagons de munitions d'artillerie de l'ancienne armée d'Orient. Le gouvernement a décidé l'envoi d'une somme d'un million aux sinistrés. Les dégâts matériels sont évalués à plusieurs centaines de millions.

Selon une autre information, un obus projeté dans une église, aurait provoqué l'écroulement de cet édifice, sous les décombres duquel seraient ensevelis plusieurs centaines d'enfants qui s'y trouvaient réunis au moment de la catastrophe. La gare a été très endommagée et la caserne complètement détruite.

On parle de 1800 soldats ensevelis sous les décombres.

UN VOL AUDACIEUX

Dans le fourgon du train omnibus 121, partant de Marseille à 8 h. 10 pour Nice, on avait placé une caisse contenant 220.000 francs, à destination de la gare de La Ciotat. Sous le tunnel de Saint-Barthélemy, à la sortie de Marseille, deux individus armés de revolvers, firent irruption dans le wagon et sommèrent le chef de train de leur remettre la caisse. Celui-ci dut obéir à l'injonction des deux malfaiteurs, qui sautèrent ensuite sur la voie et disparurent. A l'arrivée à Blancards, le chef de train avisa le chef de gare. La police mobile se mit immédiatement à la recherche des auteurs de l'attentat.

Le jouet qui tue

Un bébé meurt étouffé par un sifflet de poupée

A la dernière séance de la Société médicale des hôpitaux de Paris, MM. le professeur Weill et le docteur Lamy ont rapporté l'observation dramatique que voici :

Un nourrisson de dix mois avala, le 13 janvier, un petit sifflet de poupée métallique en forme de roue. Sur le moment, l'enfant donna des signes d'étouffement, son visage blêmit, il rejette des glaires et du sang. Peu à peu tout se calma, mais le bébé ne peut plus rien avaler. Il crie dès que la mère lui donne le sein.

Le lendemain, les parents alarmés, le portèrent à la Charité, à la crèche Saint-Ferdinand. Le professeur Weill et le docteur Gardère l'examinèrent immédiatement. Les rayons X leur montrèrent le petit sifflet arrêté dans l'œsophage, au bas du cou, au niveau de la fourchette du sternum.

Le soir même l'on pratique un toucher qui ne révèle rien d'anormal dans l'arrière-gorge.

Le 15, le professeur Collet tenta toutes les manœuvres pour extraire le

corps étranger de l'œsophage. Il ne peut y parvenir.

Le bébé, épuisé, succombe le 16 janvier au matin.

L'examen du cou fait retrouver le petit sifflet un peu au-dessous des cartillages. Les bords festonnés de la rondelle métallique l'avaient fixée dans la muqueuse du conduit alimentaire, s'opposant à la fois à sa descente dans l'estomac et à son extraction par la bouche.

A la suite de cette communication, le professeur Pic exprimait le désir que ce fait fût porté à la connaissance du grand public, pour montrer le danger de laisser à la portée des bébés ces jouets de menues dimensions qu'ils portent si volontiers à leur bouche.

Nouvelles Suisses

Tentative d'escroquerie

Deux grandes banques de Zurich recevaient, il y a quelques jours, un télégramme d'une banque de Vienne avec l'ordre de payer à un certain Rosmanith une somme de 40 millions de couronnes autrichiennes. Jeudi, Rosmanith se présentait aux guichets des deux établissements pour se faire verser la somme annoncée. Les deux télégrammes envoyés de Vienne ne portant pas le mot de reconnaissance usuel, on demanda confirmation à la banque viennoise, qui déclara n'avoir pas donné d'ordre. Les deux banques refusèrent de verser à Rosmanith les sommes réclamées ; ce que voyant l'individu prit la fuite.

La récolte des poires

La police de Berne s'est occupée récemment du cas d'une vieille femme qui pratiquait avec profit, à la ville basse, le métier de diseuse de bonne aventure et de tireuse de cartes. La commère avait une telle clientèle qu'il lui fallait presque une dame de réception. Les jours de marché, en particulier, on s'entassait chez la voyante. En échange de promesses de bonheur et de richesse, celle-ci savait du reste se faire payer ; son tarif minimum était de 1 fr. 50 à 2 fr. par consultation, et ce petit manège durait depuis plusieurs années déjà.

Il est d'ailleurs bien certain que chaque ville possède un ou plusieurs de ces exploités de la bêtise humaine. Si leur industrie peut s'exercer sans crainte de la justice, c'est que les dupes refusent obstinément d'ouvrir les yeux ou que, désabusées, — le cas est plus rare —, elles préfèrent se taire.

UN DRAME

Jeudi matin, entre 7 h. 15 et 7 h. 30, le nommé Robert Pfäffli, d'Eggwil, né en 1887, gypcier, domicilié à Berne, au Turnweg, a tué d'une balle de pistolet à la tête, sa femme, née Rosa-Elise Steck. Le criminel s'est ensuite tiré une balle dans la tête. La mort fut instantanée. Transportée à l'hôpital de l'Isle, Mme Pfäffli y a succombé dans la matinée.

Le meurtrier souffrait de troubles mentaux.

LA RÉGION

Les relations téléphoniques franco-suisses

M. Paul Taponnier, député de la Haute-Savoie, est intervenu d'une façon pressante auprès du sous-secrétaire d'Etat de France des postes et télégraphes, pour protester contre les augmentations exorbitantes, depuis le 1er avril, des communications téléphoniques.

A la séance de la Chambre du 4 mars 1920, le député savoyard, au nom de l'industrie hôtelière, s'était élevé contre les majorations importantes du taux des abonnements forfaitaires atteignant sur le réseau de Paris 1200 fr. et 900 fr. sur celui de Lyon.

La loi portant relèvement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques aussi bien que la convention internationale de Madrid ont donné lieu à de sérieux mécomptes.

Il est indéniable qu'à toute élévation exagérée des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques correspond une diminution de trafic et conséquemment un fléchissement des recettes escomptées.

Par la proposition dont M. Tapon-

nier a pris l'initiative, celui-ci estime qu'il faut mettre un terme aux taxes prohibitives préjudiciables au commerce.

Avant la guerre, les communications téléphoniques franco-suisses étaient de 40 centimes dans un rayon de trente kilomètres et de 60 centimes pour la Haute-Savoie. Elles ont été portées par la loi du 29 mars 1920 à 1 et 2 francs dans ces périmètres et depuis le 1er avril 1922 à 2 et 4 francs.

Au moment où l'on parle tant d'installations modernes et pratiques, il ne faut pas que l'appareil téléphonique, occasionnant des dépenses exagérées, reste comme un objet de luxe inutilisé, car ce serait du progrès à rebours.

Poignée de petits faits

— M. Millerand, président de la République française, a reçu un accueil triomphal à son arrivée à Alger, venant du Maroc.

Au banquet qui a eu lieu à la foire-exposition, il a prononcé un grand discours dans lequel il a rendu hommage aux 50 000 soldats algériens tombés en défendant la cause commune. Le président de la République a ensuite retracé l'œuvre de civilisation accomplie en Algérie grâce à l'étroite union entre les fils de la métropole et les indigènes.

— L'ancien procureur de la Confédération, M. von Auer, est mort, au Bürgerheim de Winterthur, à l'âge de 72 ans.

— Les examens fédéraux de maturité de la dernière année donnent les chiffres suivants : Inscrits, 141 candidats ; ont réussi, 92 ; se sont retirés 19 ; ont échoué 30.

— En procédant à des fouilles au-dessus du village de Diesbach, à l'endroit dit « Kappeli », un tombeau a été mis à jour, datant de la période de la Tène, soit donc du 4^e ou 5^e siècle avant J.-C. On a trouvé à côté des restes du squelette une épée, des anneaux de bronze, etc.

Non loin de cet endroit, d'autres emplacements de tombeaux ont été découverts pour lesquels une enquête supplémentaire est nécessaire.

— M. François Heyse, électricien, 21 ans, domicilié à Lausanne, qui roulait à motocyclette mercredi soir, vint se jeter contre un attelage arrêté au bord de la route. Il fut si grièvement blessé qu'il succomba quelques instants plus tard.

— La grande tente abritant la ménagerie du cirque Karoly, à Fribourg, s'est effondrée sous le poids de la neige. Tous les animaux ont dû être conduits dans les écuries du Guintzet.

— L'instruction du procès intenté au nommé Kyburz, à Bâle, a permis de constater qu'il s'agissait d'une faillite frauduleuse. La comptabilité de l'inculpé, selon les expertises de la Société fiduciaire, était fort mal tenue. De fausses écritures y ont été constatées. La première accusation de fraude qui a été discutée à trait à l'émission d'un emprunt de 10.000.000 de couronnes tchécoslovaques en Suisse. Les délibérations dureront encore quelques jours.

— Au cours de la dernière période d'incubation, les établissements suisses de pisciculture ont produit par incubation artificielle 136.461.000 alevins qui ont été mis à l'eau. Sur ce nombre 135.000.000 environ étaient des espèces indigènes et un million environ d'espèces exotiques.

— A Lausanne, jeudi matin, est décédé, d'une pneumonie, M. Charles-Auguste Bugnion, banquier, âgé de 79 ans.

— A Bulle, est décédée, dans sa 84^{me} année, M. Aekermann, le fondateur du « Fribourgeois », un grand chrétien et un excellent citoyen.

Nouvelles Locales

La Question du phylloxéra

Exposé de la situation

Conférence avec M. Paes

On nous écrit de Sion :

Le Conseil d'Etat a voulu profiter des visites annuelles que M. Faes fait, dans les différents vignobles du Valais, pour avoir une conférence avec lui, et examiner les mesures à prendre en vue de la reconstitution de nos vignes à longue haleine et selon les ressources.

A cette conférence ont participé, outre les membres du gouvernement, les membres de la Commission phylloxérique.

M. Faes et un spécialiste distingué des maladies de la vigne et le représentant de la Station fédérale de Lausanne.

On commença par un intéressant aperçu historique de l'apparition du phylloxéra en Valais.

Celui-ci fut découvert en 1916 à Fully, mais il existait bien avant sa découverte, le système de culture avec les versannes rendant très difficile, pour ne pas dire impossible, la reconnaissance de cuvettes qui sont la marque caractéristique de la présence du microbe.

Cette découverte, en pleine guerre, a été la cause de l'impossibilité dans laquelle on s'est trouvé, chez nous, de pouvoir détruire d'une façon complète, le phylloxéra à Fully, ne pouvant importer du sulfure de carbone qui était considéré comme matière de guerre par les belligérants.

Pour ce motif, la maladie s'étendit, et vu son extension au moment de la découverte, il est infiniment probable que, même avec le sulfure de carbone, on ne serait pas arrivé à la vaincre.

C'est l'opinion autorisée de M. Faes. A la suite de cet exposé, l'Assemblée a estimé qu'il était inutile de prolonger la lutte dans la commune de Fully par le moyen de la destruction des vignes et l'emploi du sulfure de carbone.

Par contre, elle a estimé qu'il était de toute nécessité de procéder à une reconstitution rapide du vignoble atteint.

Le phylloxéra est resté localisé à Fully.

Mais l'Assemblée a décidé l'emploi du sulfure de carbone, reconnu souverain aux débuts de la maladie, comme moyen de combat pour le cas où le microbe viendrait à faire son apparition dans d'autres communes.

Quant aux taches de gallicoles trouvées en dehors de Fully, soit à Leytron, celles-ci ont été détruites dès leur apparition et l'on peut affirmer que tout danger est écarté de ce côté-là.

M. Faes s'est déclaré très satisfait des mesures prises à cet égard par le service de la viticulture.

La Conférence aborda également la question de la reconstitution générale du vignoble valaisan à longue échéance. Actuellement, deux systèmes sont en présence : le système de plantations de racinés américains avec, ensuite, greffage sur place et le système de plants déjà greffés.

Le premier système offre l'avantage d'être meilleur marché et d'être plus facile ; le second offre peut-être plus de sécurité.

La Station fédérale de Lausanne étudie le moyen de rendre le premier système aussi sûr que le second ; le Valais ne manquera pas de profiter de ces études et de ces essais.

Dans le canton de Neuchâtel, les premières atteintes phylloxériques ont été constatées en 1874. Aujourd'hui seulement, soit après plus de quarante ans, on peut considérer que la plus grande partie de ce vignoble a été reconstituée.

Le vignoble vaudois, plus près de nous, a été atteint du phylloxéra en 1886. Une partie seulement est reconstituée à cette heure.

Il y a donc tout lieu de croire que la reconstitution générale du vignoble valaisan durera trente à quarante ans.

Chez nous, nous avons cet avantage que le microbe aurait quelque peine à s'étendre, vu les gros espaces de terrains affectés à d'autres cultures qui séparent les parcelles de vignes des différentes communes.

Quels sont les avantages de la reconstitution ?

D'abord, celui de lutter victorieusement contre le phylloxéra et de donner des récoltes plus abondantes, vu que le plant américain est plus vigoureux que le plant du pays, et de meilleure qualité par suite de la disparition des mauvais plants toujours trop nombreux.

L'Assemblée s'est séparée, non sans avoir remercié M. Faes de ses intéressantes explications, sur une impression de confiance, d'espoir et de sécurité.

Les fruits et les légumes stérilisés

Il y a longtemps déjà que nombre de physiologistes français combattaient l'excès de la stérilisation des aliments. Il leur paraissait que l'asepsie à outrance devait produire dans l'organisation un défaut de résistance aux infections éventuelles, en même temps qu'un appauvrissement physiologique, par la disparition, avec les bacilles, de la plus grande partie des vitamines alimentaires.

Le docteur Roux a présenté à l'Académie des sciences, la série des expériences faites par M. Cohendy, à l'Ins-

titut Pasteur, et qui démontrent l'exactitude de ces prévisions.

M. Cohendy a extrait aseptiquement des jeunes cobayes peu avant la naissance. Il les a placés dans une cage de verre aseptisée, et les a nourris exclusivement avec des aliments stérilisés.

Deux séries de témoins accompagnaient ces « élèves » : L'une, composée de jeunes cobayes extraits de la même manière, nourris des mêmes aliments stérilisés, mais logés dans une cage ordinaire, non aseptisée. L'autre, formée de jeunes cobayes élevés dans les conditions habituelles.

Ces derniers se sont développés vigoureusement. Les précédents se sont développés moins brillamment. Quant aux premiers — les stérilisés absolus — ils sont devenus gravement malades en très peu de temps, avec un dépérissement général marqué. Ils étaient atteints de scorbut.

Ces expériences prouvent d'abord que le scorbut n'est pas une maladie bacillaire, donc épidémique. Et elles montrent surtout que la privation de vitamines — les vitamines disparaissent par la stérilisation — amène la déchéance, la carence physiologique et la mort.

Le visiteur de troncs d'églises

Le Conseil fédéral a accordé aux autorités françaises l'extradition du nommé Eugène Simonetti, arrêté à Genève pour avoir dévalisé les troncs de plusieurs églises, dont trois en Valais, Simonetti, qui avait été condamné à mort en France et avait bénéficié d'une commutation de peine, a déjà purgé quinze années de prison. Il est actuellement recherché par le parquet de Vesoul pour divers cambriolages.

Congrès de l'Union romande des Travailleurs catholiques

Samedi et dimanche, 22 et 23 avril, aura lieu, à Fribourg, dans les locaux du Secrétariat social romand, Route Neuve, 6, le 9^{me} Congrès annuel de l'Union romande des Travailleurs catholiques et des organisations chrétiennes-sociales.

L'ordre des séances est fixé comme suit :

Samedi, à 16 h. 30, séances de la Fédération des Patrons catholiques et de la Fédération des Propagandistes ;

Samedi, à 20 h., séance plénière de l'Union romande ;

Dimanche, à 8 h., séances des Fédérations, des Coopératives Concordia, des Syndicats chrétiens, des Unions des Travailleurs.

Dimanche, à 10 h., séances des Fédérations des Cercles d'études, des Caisse-maladie et des Unions des Travailleurs.

Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, assistera aux séances de samedi.

Festival de la Fédération des Fanfares et Chorales du Centre à Saxon le 7 mai.

Il semblerait qu'en ces temps, les fêtes et réjouissances publiques devraient être évitées. Il en est cependant d'utiles, voire même nécessaires à un peuple : ce sont les fêtes de musique qui revêtent un caractère national.

Aucun art et en aucun temps n'a eu les faveurs populaires qu'a la musique de nos jours. Chez nous, elle a en outre une mission patriotique et politique.

Le 7 mai, une vingtaine de sociétés venant des districts de Sign, Hérens, Conthey, Entremont et Martigny se rencontreront dans ce Saxon tout rajeuni par le courant montant. Ces disciples d'Europe, en jetant dans l'air leurs notes graves sentiront leur cœur battre au même unisson. Ceux qui ont eu l'occasion d'assister aux festivals de la Fédération savent que dans ces journées, il y a quelque chose de noble, de généreux, d'indéfinissable.

Plus que jamais, il faut que cette manifestation revête un caractère imposant, chacun en devine le pourquoi.

Au point de vue musical, on constate des progrès réjouissants dans toutes nos sociétés, le concert du 7 mai en sera une preuve évidente.

Conservateurs, amis de la musique, on vous attend à Saxon le 7 mai, tout vous y convie.

Les Conférences d'Instituteurs

On nous écrit :

Celle de Sion.

Elle eut lieu mardi, à Arbaz. Si les instituteurs, presque tous ainsi qu'un petit nombre d'institutrices, bravèrent l'intempérie pour y participer, les commissions scolaires, par contre, n'y furent que très peu représentées.

Notre inspecteur avait eu l'heureuse idée de faire figurer au programme une messe au début de la journée : il trouva le complément indispensable de son désir en la personne de M. l'abbé Clerc, Rd Curé de la paroisse.

Après le culte, la charmante église se vide, tandis qu'à l'autre bout du village une salle de la maison communale très agréablement décorée pour la circonstance reçoit les hôtes attendus.

M. C. Bonvin, vice-président de la commune, prononce un discours de bienvenue, très goûté, empreint de nobles sentiments. Après la confirmation du bureau de la conférence, M. l'inspecteur, Dr Mangisch, adresse quelques remarques générales sur ses observations faites dans ses visites scolaires, et la discussion est ouverte sur le sujet à l'ordre du jour : Révision de la loi sur l'enseignement primaire du 1er juin 1907, ainsi que les questions connexes : règlement, plan d'études, etc.

Certains articles furent chaudement discutés. Le résultat de cette séance sera communiqué au Département de l'Instruction publique, qui en tiendra compte en temps opportun.

Il était 13 heures lorsqu'une vraie raclette valaisanne fut servie par d'aimables jeunes filles du village. La salle renfermait une quarantaine de convives. Tout alla pour le mieux. Dans son discours, M. l'inspecteur relève le caractère essentiellement valaisan de la journée, puis, après avoir adressé des éloges à qui en mérite, il rompt une lance en faveur de la construction de la nouvelle école normale des garçons, à Sion. Après un exposé enthousiaste de la grande importance du fait, la résolution suivante est votée à l'unanimité :

Les instituteurs du district de Sion, réunis en conférence à Arbaz, le 18 avril 1922, persuadés que la cause de l'éducation de notre jeunesse exige impérieusement la construction d'une nouvelle Ecole normale, et l'établissement d'un internat pour le collège et l'école industrielle supérieure de Sion, décident d'appuyer énergiquement le décret y relatif lors de la votation populaire et adressent un chaleureux appel à tous leurs collègues du canton et à tous les amis de l'éducation pour qu'ils agissent dans le même sens.

C'est ensuite M. Julier, le très distingué professeur de langue française à l'Ecole normale, qui régale ses auditeurs par des paroles saines et vivifiantes, auxquelles il sait donner une forme et un fond impeccables. Son sujet, «L'Union», produit une profonde impression.

M. Panchand apporte le salut du Département de l'Instruction publique ; il insiste également sur la votation relative à la construction de la nouvelle Ecole normale et encourage les instituteurs, ceci dans leur propre intérêt, à entrer dans la classe supérieure de la caisse de retraite. M. l'abbé Clerc, président de la commission scolaire d'Arbaz, rend hommage au personnel enseignant dans le rôle très souvent ingrat qu'il doit accomplir. Il doit être l'ami et le collaborateur du prêtre dans l'éducation de jeunesse.

Cependant, l'heure s'avance et le moment est venu de quitter le village hospitalier d'Arbaz. Plus de cinq heures se sont écoulées dans cette salle, dans le cliquetis des services de table, l'entrechoquement des verres qui, souvent, se sont remplis aussi d'un vin de fête, généreusement offert par le dévoué président A. Savioz, pendant que les chants, les discours et les productions humoristiques des plus désopilantes se sont succédé à l'envi sous l'habile direction de notre collègue M. Zuchuat. Belle et inoubliable journée que celle-là !

Ch. M.

Celle de Vernayaz.

On nous écrit :

Mardi le 18 avril, la jeune et sympathique commune de Vernayaz s'était mise en frais pour recevoir les membres du corps enseignant de l'arrondissement

occidental. Le plaisir de se retremper dans la vieille amitié eut facilement raison du temps morose causé par les copieuses giboulées d'avril.

Après avoir assisté à la messe d'usage, nous nous rendons à la maison d'école où, en termes chaleureux et aimables, M. le Président de Vernayaz nous souhaite la bienvenue.

M. Abbet, président, ouvre la conférence et donne la parole à M. Léon Gross, secrétaire, qui nous lit le compte-rendu de la réunion de Vouvry. On passe ensuite au choix de la localité qui nous accordera l'hospitalité pour 1923. Champéry l'emporte, à la satisfaction de tous, et l'organisation de la fête est confiée au nouveau comité dont M. le Chanoine Dallèves, Rd curé de Vouvry, est nommé président, M. Martinet Adrien, de Troistorrens, vice-président et M. Dubosson Robert, de Troistorrens, secrétaire.

On attaque, après cela, le principal objet de la conférence : *Modifications opportunes à introduire dans la Loi et le Règlement scolaires*, sujet magistralement développé par M. le député Gross instituteur à Salvan.

Midi sonnant nous appelle au gentil banquet gracieusement offert par la Municipalité de Vernayaz. Au dessert, M. le Ch^e Abbet, ancien professeur, nous parle en connaissance de cause des mérites de l'enseignement.

M. Défago, instituteur à Val d'Illiez, est acclamé major de table.

Après quelques mots d'une portée générale de S. G. Mgr Mariétan, M. l'Inspecteur Rey, Rd Curé de Champéry, porte un toast aux Instituteurs en leur souhaitant la vaillance nécessaire pour mener à bien leur tâche ingrate. La Patrie est poétiquement chantée par notre sympathique député M. Gross, puis, au milieu des rires provoqués par M. le Chanoine Dallèves et les Instituteurs Schumann et Curdy au sujet d'une certaine montagne qui s'ébranle et d'un banc qui s'écroule, nous quittons la salle pour la gare où le train, qui gâte tant de fêtes intimes, nous ramène chacun dans nos pénates après un dernier « au revoir à Champéry ».

Un participant.

Martigny. — Aviculture. — (Cor.)

Le section de Martigny concourant pour la Fédération valaisanne d'Aviculture a remporté un magnifique succès à Montreux pour sa collection de coqs et poules en obtenant 83 1/2 points et la première coupe offerte par la Fédération Romande d'Aviculture.

Voici le classement des exposants de Martigny :

Coqs	
Maximum de points 100.	
Glaude Albert : Faverolle PH	86 p.
Morand Pierre-Marie : Leghorn blanc	80 p.
Michellod Jules : Houdan	79 p.
Gaillard Adrien : Faverolle	79 p.
Orsat Alphonse : Rhode-Island	77 p.
Machoud Angelin : Faverolles	76 p.
Poules	
Orsat Alphonse : Rhode-Island	1er Prix
Machoud Angelin : Faverolle	1er Prix
Morand Jules : Faverolle	1er Prix
Morand P.-M. : Leghorn blanche	2me Prix
Morand René : Rhode-Island	2me Prix
Michellod Jules : Faverolles	3me Prix
» : Houdan	2me Prix
Gaillard Adrien : Faverolles	2me Prix
Drescher Jean : Rhode-Island	2me Prix
Glaude Albert : Faverolles	2me Prix

Succès.

M. Xavier Deslarzes, de Bagnes, a passé avec le maximum des points, son premier examen à la Faculté de droit commercial de l'Université de Fribourg. Nos félicitations.

Société valaisanne d'apiculture.

La section du district de Monthey aura sa réunion dimanche 23 avril, à 1 h. 1/2, au Café de la Paix, à Monthey, avec une conférence donnée par M. Kohler, sur : L'instinct des abeilles ; son importance pour la conduite du rucher.

Tous les amis des abeilles sont invités. Le Comité.

Foire de Bâle.

Nous rappelons à nos lecteurs que les cartes d'acheteurs ainsi que les catalogues pour la prochaine Foire de Bâle du 22 avril au 2 mai 1922 sont en vente au bureau de la Chambre de Commerce à Sion. La Chambre tient aussi à la disposition des intéressés, au prix de 16 fr. des cartes donnant droit au logement et à deux repas.

Ajoutons que les C. F. F. accordent des réductions du prix des billets aux visiteurs de la Foire.

Le chemin de fer de la Furka continuera.

Un arrangement est intervenu entre la Confédération et le canton du Valais d'une part, la Compagnie du chemin de fer de la Furka, d'autre part, aux termes duquel un subside de fr. 60.000 est accordé à cette société pour le maintien de l'exploitation de la ligne.

Sion. — (Cor.)

Un monsieur excessivement bien élevé, comme ils le sont toujours dans ce monde-là, me traite de *kroumir*. Nous savons tous, à Sion, que cet impulsif a le substantif et l'adjectif faciles. Mais ce ne sont pas des arguments. Le mot de *kroumir* ne rendra pas les vins qui sont partis pour l'Allemagne, mieux pour le roi de Prusse. Si c'est un titre de *bataille*, nous le lui laissons. Hier, nous entendions, dans un café de Sion, cette conversation qui ne manquait pas de bon sens :

Jacques. — Hein, as-tu lu dans le journal ? c'est envoyé ça : « Les viticulteurs ne sont pas les producteurs de lait »

Joseph. — Tu as raison. Ils ne sont, hélas ! pas tout à fait logés à la même enseigne : Ces derniers sont tombés sur un homme qui a boucié ses comptes, lesquels ont même eu l'honneur d'être étalés dans les journaux, et le « Commerce Schwar », comme ils disent, a été productif pour le Valais, tandis que les premiers, comme Sœur Anne, attendent encore les comptes de l'exportation des vins, et, non quelques pauvres centimes de bénéfice ou d'intérêts, mais l'argent de leur vente.

Le retour des hirondelles. — (Cor.)

Les hirondelles ont fait leur première apparition. J'ai aperçu leurs essaims perchés sur les fils téléphoniques. Elles avaient l'air bien frileuses, les pauvres bêtes, et presque roulées en hérisson, comme des pierrots en janvier...

Je crains qu'elles aient à se repentir d'avoir quitté trop tôt et les minarets du Caire, et les métopes du Parthénon, et les blanches terrasses de Malte, où elles avaient établi leurs quartiers d'hiver. En tout cas, elles auraient au moins dû faire halte à Gênes-la Belle où elles auraient détaché quelque patrouille d'avant-garde vers notre pays encore à moitié enseveli sous la neige.

... En attendant, soyez les bienvenues, chères hirondelles, et que, sous votre aile agile, le printemps revêtu de ses plus riches parures, sème partout la joie, l'espérance et le bonheur !

Théâtre de St-Maurice. — (Cor.)

Les représentations du Cercle Artistique et Sportif s'annoncent sous les plus heureux auspices, les dernières répétitions marchent à merveille et rien n'est laissé à l'improviser pour donner des spectacles de valeur.

La partition de l'opéra-comique « *L'Oncle Mathurin* » de H. Weyts est un petit chef-d'œuvre musical et l'appoint de l'orchestre et des chœurs contribue à en faire un numéro de premier ordre.

« *M. Thomasso, mon gendre !* » est une comédie délicate et désopilante ; les situations y sont du plus haut comique, tout en restant dans les bornes de la parfaite correction.

Puis viendra la « *Revue* », une première revue locale pour St-Maurice. La décrire à l'avance serait enlever tout le charme des surprises. Disons cependant qu'elle met en scène une imposante masse de chanteurs, de comédiens, de ballerines, etc., et que la mise en scène est grandiose.

Durant les entr'actes, l'orchestre, fort d'une vingtaine de musiciens et le Chœur d'hommes, donneront le meilleur de leur répertoire.

La location continue au Bazar Luisier pour les matinées du 23 et 30 avril ; dès 13 heures, les places seront en vente le dimanche au Théâtre.

La Genevoise, Compagnie d'assurance sur la vie.

Le rapport sur l'exercice 1921 est très favorable. Les affaires de la Société ont continué à se développer brillamment malgré la crise. Les nouvelles affaires réalisées s'élevèrent au chiffre de 30 millions et le portefeuille total d'assurance dépasse 153 millions de francs.

Les résultats financiers de l'exercice sont excellents ; après une allocation de 850.000 fr. (en 1920 : 265.000) au fonds de répartition des assurés, il reste un solde disponible de fr. 216.247,47 (en 1920 : 134.448,46) sur lesquels il est attribué 100.000 fr. (dividende 8 % comme pour 1920) aux actionnaires, francs 51.649.— (en 1920 : 18.672.—) à la réserve statutaire et fr. 54.598,47 sont répartis entre la Caisse de Prévoyance des employés, les tantièmes au Conseil et le report à nouveau.

La manne fédérale.

Le total des subventions fédérales à l'école primaire allouées aux cantons au cours de l'année 1921, s'est élevé à 2.357.528 fr. 80. Berne vient en tête de ligne avec 387.526 fr. 20, et Nidwald en dernier lieu avec 11.030 fr. 40.

En ce qui concerne l'entretien des routes, celle du Samnaun a coûté jusqu'ici 547.025 fr. à la Confédération, et celle d'Indemini un total de 1.358.000 francs. D'autre part, les subventions fédérales pour corrections de rivières et endiguements accusent pour 1921 un total de 6.131.132 francs, dont 1.842.390 francs pour le Valais.

Chamoson. — Concert et représentation. — (Cor.)

Dimanche, 23 avril, en matinée à 1 h. 30 et en soirée à 7 h. 30, nos sociétés de chant et de fanfare, « *Sainte-Cécile* » et « *Avenir* » donneront un concert augmenté d'un drame et d'une comédie.

Très nombreuses seront les personnes qui se presseront dans la grande et belle salle de notre Cercle conservateur pour y passer d'agréables instants, apprécier nos gracieux « sopranis » et nos doux « altos », et donner à nos acteurs, chantres et musiciens, le sympathique appui que leur travail mérite.

Chalais. — Grande Kermesse. — (Cor.)

Ainsi que nous l'avons annoncé, dimanche prochain, 23 avril, dès midi, sur la Place des Sports à Chalais, la Société de musique l'*Avenir*, avec le bienveillant concours du chœur d'hommes l'*Espérance*, organisera une grande kermesse ou fête de printemps. Il y aura de nombreuses attractions et jeux variés, tels que roue de fortune, roue-aéroplane, match aux quilles, tir au flober, grand bal champêtre, loto, etc.

Ce sera une charmante sortie de printemps pour ceux qui n'ont pas fixé leur but de dimanche après-midi. Aussi, tous les amis et connaissances de notre Société, les amateurs de jeux, promeneurs, etc., se donneront rendez-vous chez nous pour y recueillir de bons souvenirs.

Invitation très cordiale à tous.

Le Comité.

Collombey. — (Cor.)

La fanfare l'*Avenir* de Collombey a le plaisir de porter à la connaissance de chacun qu'elle donnera son concert de printemps dimanche prochain, 23 courant, dès 13 heures, devant la maison de commune à Collombey.

Au programme figurent, entre autres morceaux, « Les contes d'Hoffmann », d'Offenbach, « Danses hongroises », de Brahms, « Rondo », de Beethoven, puis « Excelsior », ouverture, etc.. Il ne reste qu'à demander à la Providence de fermer ses abondantes écluses pour la circonstance. Donc à dimanche !

Le Comité.

La baisse des prix.

Selon les chiffres-index du commerce suisse de gros de la *Neuve Gazette de Zurich*, au 1er avril, il résulte qu'une baisse de prix considérable s'est produite au cours du mois précédent. C'est le groupe des matières premières, avec 5 % de moins que le mois précédent et 10 % de moins qu'au commencement de l'année, qui accuse une des baisses les plus fortes. Pour les denrées alimentaires, la baisse est de 7 1/2 %. Comparé à l'état des prix d'avant-guerre, le renchérissement des denrées alimentaires dans le commerce de gros atteint le 63 %, tandis qu'au 1er janvier dernier, il s'élevait à 92 %, et il y a une année, à 136 %. Les matières premières nécessaires à l'agriculture et à la production industrielle ont généralement baissé de plus de 4 % au cours du mois de mars.

Mise en soumission

Le transport de la clientèle d'hiver entre Troistorrens et Morgins est mis en soumission. S'adresser par écrit à la Direction du Grand Hôtel de Morgins. 1164

POUR DEVENIR

indépendant de l'étranger et procurer de nouvelles ressources au pays, favorisons l'AVICULTURE. et pour cela visitons l'EXPOSITION CANTONALE de MARTIGNY, les 6, 7 et 8 mai 1922.

BOIS DE TRAVAIL à vendre

A vendre en bloc ou en détail, 240 m3 de planches et madriers secs de différentes dimensions. Pour traiter, s'adresser à D. ZERMATTEN, géomètre, ancien Hôtel Suisse, Avenue de la Gare, SION.

A vendre

Beaux plantons de fraises Mme Moutot, repiqués, à Fr. 5.— le cent - Framboisiers remontants à Fr. 12 le cent. R. BERTHOLET, jardinier, La Paudèze,ully.

Vos amies soignent leurs mains, faites de même. HYGLO vous attend chez Girard-Rard, Au National, Martigny. 1137

Voire santé

demande des soins attentifs. Souffrez-vous d'un refroidissement, ne négligez pas de réagir par une cure d'Emulsion Scott, l'hémoplastique riche en sucs nutritifs. Vous vous sentirez bientôt fortifié, le travail vous paraîtra plus léger et vous reprendrez une énergie nouvelle. Par l'Emulsion Scott, les enfants sont cuirassés contre les refroidissements et les nombreuses maladies de leur âge. Mais il faut



que ce soit

l'Emulsion SCOTT

avec la marque du Poisson.

Prix Fr. 3.— et 6.—

Pèlerinage à Lourdes

Pour pèlerins ne pouvant partir avec trains spéciaux, Le Guide pratique (Direction : L. M. Paillet, 20, Galeries du Commerce, Lausanne) organise un voyage direct et un circulaire (Bordeaux, Biarritz, Bayonne, Pau, Cauterets, Gavarine), comme l'an dernier toutes dépenses comprises :

Billets, séjour dans les meilleurs hôtels, trois repas, pourboires, etc. Prix, conditions, programme contre 5 fr. 50 en timbres. Le Guide pratique organise aussi de magnifiques voyages en Italie, Côte d'Argent, Côte d'Azur, Marseille, Belgique, Régions dévastées, Suisse, Savoie, etc., etc.

Le chocolat mondain pour les palais cultivés (Toblerido). Prix par étui 70 ct. 1130

HERNIE

La hernie n'est plus une infirmité grâce au bandage élastique du Dr BARRERE, 3 Boulevard du Palais à Paris.

Les hernies les plus rebelles, même scrotales volumineuses, sont immédiatement contenues par ce bandage sans rival.

Ceux qui portent le VRAI BANDAGE BARRERE sont assurés contre l'étranglement et peuvent se livrer sans gêne ni danger à tous les travaux, si pénibles soient-ils.

Dans leur propre intérêt, les hernieux sont invités à venir se rendre compte des avantages du BANDAGE BARRERE, qui sera essayé gratuitement à :

Sion, à la Pharmacie Darbellay, le samedi 22 avril ; Martigny, Hôtel du Grand-St-Bernard, le lundi 24 avril.

Ceintures ventrières spéciales pour tous les cas de ptose et d'éventration chez l'homme et chez la femme.



Vermouth NOBLESSE DELICIEUSE GOURMANDISE

CIRAVECNA S.C. CENEVE

ON DEMANDE

dans bonne famille, une

jeune fille

sachant cuire et aider au ménage. Bons gages. Certificats exigés. Entrée de suite S'adr. au Nouvelliste D. B.

ON DEMANDE

1166

jeune fille

sérieuse, de confiance, pour aider au ménage et à la campagne. Ecrire sous Y2272L Publicités, Lausanne.

- Ceufs à couvrir -

pure race, Rhodes-Island Fr. 5.— la douzaine. Magasin Vve J. Dionisotti St-Maurice.

ON DEMANDE

1166

jeune fille

de 20 à 22 ans pour aider au ménage et aider à servir au Café. S'adres. au Nouvelliste sous C. B.

Pour les enfants

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner est, comme vous vous en convaincrez, le seul café qui leur convienne comme boisson. 1128.

TROISTORRENTS - AVIS

DONNET EMILIEN mettra en vente par voie d'enchères publiques dimanche le 23 Avril à 14 h., à la Maison Communale

une jolie Maison

neuve, avec environ 500 mètres de jardin, 12 jeunes arbres fruitiers, située au bord de la grand'route à 5 minutes au bas du Village. Visiter et traiter dès ce jour avec le dit vendeur.

Grande Salle de M. Edouard Galliard

Dimanches 23 et 30 avril, à 13 h. 45 et à 19 h. 30 La Société de chant "La Villageoise", de Riddes, donnera une

- Grande Représentation -

avec concert.

Prix des places : Réservées 2 fr. — Premières 1 fr. 50 — Deuxièmes 1 fr. — Enfants 0 fr. 50.

AVIS

La Société de tir militaire l'Aurore de MARTIGNY-BOURG,

avise ses membres et intéressés, de ses prochains exercices les 23, 30 et éventuellement le 7 mai 1922. Le Comité.

AVIS OFFICIELS de la Commune de Sierre

Foire de Sierre

Il y aura Foire à Sierre, le 24 avril courant. 1165

Fours à chaux de St-Léonard

en activité dès le 20 avril

— Livraison de chaux grasse, 1re qualité. — Expéditions par wagons de 5 et 10 tonnes et par sacs de 100 kg. 1163

Où irons-nous dimanche ?

à BOVERNIER assister au

Loto annuel

de la Société de musique « L'Echo du Catogne » Beaux et nombreux lots. — Invitation cordiale. Le Comité.

Elles sont souveraines et renommées

les tisanes préparées par M. BRIOL, herboriste à Nyon, Vaud. Nombreuses années de succès.

Elles se prennent en toutes saisons, mais spécialement au printemps et en automne. Composées de plantes des Alpes et du Jura elles régénèrent et fortifient le sang sans fatiguer le corps. Envoi contre remboursement. Prix du paquet fr. 3.- 4.- et 5.50. Port en plus.

COMPTOIR VINICOLE

pour la vente des Vins étrangers, à Sion.

Bureau rue des Bains : Téléph. 289.

Gros et mi-gros, franco domicile. Prix sans concurrence. Vins des meilleurs crus. Etrangers : d'Italie, de France et d'Espagne. Prix et échantillons sur demande. 1144

Dimanche 23 avril, dès midi sur la Place des Sports

Chalais - Grande Kermesse

organisée par la Société de Musique « l'Avenir » avec le précieux concours de l'Espérance, chor d'hommes de Chalais

Attractions diverses LOTO Jeux variés

Roue de fortune, roue aéroplane, tir au fleuret, etc. Pont de danse — CONCERT — Bonne cantine. Invitation cordiale.

FAIBLESSE GÉNÉRALE.

Ce n'est pas seulement bon C'est merveilleux ! Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre

Régénérateur Royal

Le Roi des Fortifiants

à base de jaunes d'œufs frais et d'extrait de viande associés à des toniques puissants.

Sen assimilation fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pr enfants. Spécialement recommandé dans les cas de faiblesse générale, manque d'appétit, mauvaises digestions, maux de tête. Pour guérir rapidement l'Anémie Chlorose, Neurasthénie et toutes maladies causées par le surmenage physique et mental prendre le

Régénérateur Royal Ferrugineux

En vente à Pharmacie MORAND Expédition par retour du courrier. La Gde bouteille fr. 8.- La Gde ferrugineuse fr. 9.-

DÉPÔTS : Monthey : Pharmacie de l'Avenue. St-Maurice : Pharmacie L. Rey. — Sion : Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. Sierre : Pharmacie Antille.

1re Communion

Chapelets, colliers, croix et médailles, or, argent et doublé. Montres et chaînes.

Bijouterie H. Moret Martigny Place Centrale

Guérison du GOÛTRE et des GLANDES

par notre Friction antigoutteuse "STRUMASAN" seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Succès garanti. Prix 1/2 flac. 3 fr. 1 fl. 5 fr. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Blons.

Risina

Fr. 15.- le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre remboursements. Rizerie de Martigny

Viande & charcuterie bon marché

Bouilli avec os, le kg. 1.20
Rôti sans os 2.20
Viande fumée 2.20
Salami 3.40
Expédie depuis 2 kgs. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du St-Pont 18, Lausanne
Demi port payé. Téléph. 35.50

Soins des gencives

Déchaussement des dents Dr DERIAZ, spécialiste Av. Rumine, 5, Lausanne.



Pianos d'occasion 9 pianos

remis à neuf, très avantageux, avec 5 ans de garantie et amortissements mensuels. Demandez la liste gratis et franco.

A. Emch, Montreux 19, Avenue du Kursaal. 1136

Grande Baisse

Pistolet 6 mm. dep. fr. 2.80
Revolver, 6 coups fr. 9.50. Flobert, long 6 et 9 mm. fr. 12.- Pistolet automatique, syst. Browning 6/35, fr. 62.- Fusil chasse, 1 coup, 22.- 2 coups, 48.- Munitions. Réparations. Catalogue 1922 gratis. Ls. Ischy & Cie, Payerne. 1131

DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE

MONTRES "MUSETTE", 6 ans de garantie - 6 mois de crédit 8 jours à l'essai.

No 197. Forte boîte Nickel pur, Avec 8 Rubis Fr. 28.-

No 198. Belle arg. 000 / 000 contrôlé Fr. 48.-

Accompte Fr. 16.- Par Mois Fr. 6.- Au Comptant 10 o/o escompte

Beau choix en Régulateurs, Révelis. Bijouterie à tous les prix ! Dem. catalogue illustré No 33, M. gratis aux seuls fabricants

FABRIQUE MUSETTE la Chaux-de-Fonds Maison renommée, fondée 1871

Important café-restaurant de Sion demande pour de suite bonne sommière

au courant du service, de préférence sachant les deux langues. Bonnes références exigées. Offres sous P 1383 S Publicitas, Sion.

On demande 1 bon vacher et quelques domestiques de campagne pour domaine de 100 ha.

Connaissance des machines agricoles, batteuse, tracteur, etc. désirée et l'habitude de conduire les chevaux indispensable. Ecuries modernes. Bonne nourriture, logé, place stable, voyage remboursé. Une bonne à tout faire pour seconder la patronne. Faire offres de suite à M. Gangolf Léon, à Riaville par Fresnes en Wauvre (Meuse). 1143

ON DEMANDE femme de chambre

pour Hôtel du Valais. Ecrire sous Publicitas Sion. 1139

ON DEMANDE pour bon hôtel du canton, 1 fille de salle

1 femme de chambre 1 fille de cuisine Ecrire : Publicitas, Sion, sous P 1493 S. 1140

Courtiers en publicité

demandés pour chaque localité de quelque importance en Suisse romande. Edition connue. Faire offres écrites avec références à M. Etienne, Joliette, Croix d'Ouchy, Lausanne.

On demande pour les travaux d'un ménage

une fille sérieuse, ayant déjà fait du service. Bons gages. Adresser offres case postale 17414, Martigny-Ville.

ON DEMANDE Bonne à tout faire

Je une fille catholique active, bonne santé, connaît un peu couture et repassage. Inutile de se présenter sans recommandations sérieuses. Ecrire s. W 22065 L Publicitas, Lausanne.

On cherche pour le 30 avril, 2 jeunes

FILLES de cuisine

propres et travailleuses. Offres sous chiffre P 3950 M à Publicitas, Montreux 1159

On demande une brave et honnête fille

pr aider à la cuisine et aux travaux de maison dans un bon Café-Restaurant. Gage 25 à 30 fr. Maison sérieuse S'adr. Bureau du Journal. sous C 5067 D

Chef de Cuisine

expérimenté demande engagement. S'adr. au Journal E.L

ON DEMANDE un bon berger

pour la montagne, de 14 à 15 ans, pouvant traire 6 à 7 vaches. Entrée le 20 mai, écrire sous chiffre 19 - 4 au Nouvelliste, avec prétentions de salaire.

Entrepreneur

sans travail, grande famille, cherche emploi. Offres sous chiffres O F 11463 V Orelli Fussi-Annances, SION. 1142

On cherche à louer pour la saison d'été un

CHALET

de plusieurs pièces, avec cuisine, si possible meublé, à Chemin s/ Martigny, Praz-de-Fort ou environs. Adresser offres détaillées sous L. M. T. poste restante, Monthey

A vendre

à bon prix, un potager, une guitare et une zither. S'adr. au Journal sous S. S.

La Charcuterie Gve BURNIER

Place Palud 5, Lausanne

offre : ses jambons du pays, bien secs, à fr. 5.- le kg. ses jambonneaux du pays, fumés à fr. 4.- le kg. ses lards gras fumés au prix de fr. 3.- le kg. Marchandise du pays, de 1re qualité et bien conditionnée. Ne pas confondre avec les produits d'Amérique. Rabais par quantité - Expéditions par retour. 1160

CLOUIT & Cie

Banque de Martigny

Maison fondée en 1871. - Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse.

Prêts en comptes-courants, sur billets de change,

Contre nantissement. Sur hypothèques, ou cautionnement. Avances sur polices d'assurances sur la vie

Dépôts aux meilleures conditions.

Changes aux cours les plus réduits,

Encaissement de coupons. Achat et vente de titres. Escompte d'effets de commerce. Chèques sur tous pays. Garde de titres. Toutes opérations de banque.

Consommateurs!

Refusez énergiquement les imitations. Aux Liqueurs étrangères, préférez les fameuses marques déposées de la DISTILLERIE MORAND - MARTIGNY SIMPLON Grande Liqueur du Valais LIQUEUR du GRAND SAINT-BERNARD ELIXIR du BON VALAISAN vous soutiendrez ainsi l'industrie du pays Les plus hautes récompenses aux expositions nationales et internationales.

Anciens Magasins Mlle PIGNAT Sœurs Crescentino, succ.

Rue de Lausanne SION Maison fondée en 1888

Soieries, Rubans, Velours, Dentelles, Crêpe de Chine, Crêpe Georgette, Taftetas Satin, Mercerie fine, Lingerie, Bonneterie.

Tous les cotons et soies D. M. C. Fil à coudre et de machine. Gants de peau, de soie et de tissus pr Dames. Toile de fil. - Corsets en tous genres. Bas de soie, fil et coton.

Spécialité d'ouvrages de dames et d'articles de Bébé. Couronnes mortuaires.

Envoi par retour du courrier. 1087

Banque Coopérative Suisse Martigny - Sierre - Brigue

Capital de garantie et réserves Fr. 5.500.000.-

Correspondants officiels de la Banque Nationale Suisse.

DEPOTS

sous toutes formes et aux meilleures conditions

CHANGE aux cours les plus réduits

Renseignements financiers. Recherches, vérifications de tirages, achat de pièces démonétisées, etc., etc.

Rapport de gestion et statuts à disposition

Toute opération de Banque.

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion

Grand choix de salles à manger, chambres coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

GRAINES POTAGÈRES et fourragères

de première qualité

Trèfle	Dactyle
Luzerne	Fenasse
Ray-grass	Esparcette
Betteraves	Mélange-prêt

PETITS OIGNONS

Prix les plus bas.

Expédition prompt et soignée.

Les graines fournies par la

Maison Vve J. DIONISOTTI

donnent satisfaction à tous. Téléphone 38.

A vendre foin de montagne

par 1000 kg. bottelé, franco gare C.F.F. Bex, à fr. 15.- les 100 kg., par botte de 46 à 50 kg. à fr. 7.50 la botte. S'adr. au plus tôt à MOREILLON, Municipal à GRON.

Liquidation générale

des GRANDS MAGASINS

Ville de Paris, Martigny

Bonnes Bretelles p. hommes

avant 2.85 maintenant soldées la paire fr 0.95

Draps de lit couleurs

bonne qualité, avant 9. 50 maintenant la pièce fr. 4.95

Couvertures orientales

à dessins variés et fins avant 14.50 soldées maintenant la pièce à 8.50

Bas noirs pour dames

en bon coton noir, les 12 paires 5.80

Chemises de jour pr dames

toile fine, broderie très large et très belle av. 4.90 sold. maint. à 2.90

Tabliers hollandais blancs

en fine batiste. av. large broderie avant 4.50 soldés maintenant 1.95

Tissus de laine

Serge laine p. jupes et costumes en marine et noir avant 4.50 soldée maintenant 1.95

Serges fines grande largeur

val. 7.50 soldées maintenant 3.50

Jaquettes de laine

qualité très belle, grand col châle en marin, ceinture et poches, avant 32.50 soldées maintenant 15.-

Couvertures de laine Jaquard

qual. très lourde avant 32, maint. 15.

Bonnes chemises d'hommes

la chemise 1.95

Pantalons de drap laine

pr hommes avant 28 fr. soldés, maintenant 13 50

Pantalons en trîège

extra fort, avant 14 maintenant 8.50

Pantalons de grisette

bonne qual, la paire 6.50

Tissus de coton

Enfourrages à fleurs, en bleu ou rose, le m. 1.95

Toile pr draps de lit, larg. 180 cm. belle qual., le m. 1.95

Crépon, voile, mousselines lainettes, le m. 0.90

Toile blanche, sans apprêt belle qual. pr lingerie, le m. 0 55

Coutil matelas 1re qual, suisse le m 2 65

Tout est soldé à vil prix - Nous ne reculons devant aucun sacrifice

Nos Rabais de 40 à 50 & 60 o/o s'étendent à nos rayons de vaisselle, mercerie, confection pour dames, messieurs et enfants, chapellerie, toiles cirées, lingerie, bonneterie, parapluies, rubans, sacs d'école, couvertures, plumes, duvers, jouets, corsets, bas, tabliers, etc. etc.

Grands Magasins Ville de Paris, Martigny EN LIQUIDATION

La Votation du 30 avril

Situation spéciale de la Banque Son développement

Nous venons de dire qu'il est généralement admis que la proportion du capital dans le bilan doit être normalement de 15 %. Voyons quelle est à ce sujet la situation de la Banque cantonale.

Lorsque ses guichets se sont ouverts, le 1er janvier 1917, son capital était de 3 millions, ses réserves de 500,660 fr. et son bilan de 22 1/2 millions ; la proportion était de 15 1/2 %. C'était donc très normal.

En 1917 est survenue la crise de la liquidation de la Caisse Hypothécaire, encore présente à toutes les mémoires. La confiance du public n'en fut pas atteinte ; le bilan montait même jusqu'à 25.800.000 fr., tandis que, d'autre part, le capital et les réserves reculaient à fr. 3.100.000. La proportion n'était plus que du 12 %.

Il fallait aviser. C'est alors, en 1918, qu'eut lieu une augmentation du capital à concurrence de 2 millions, et au 31 décembre 1918, la Banque avait 5.100.000 francs pour un bilan total de 39.000.000. La proportion remontait au 17 %.

Un an plus tard, le 31 décembre 1919, nous retrouvons le même chiffre de capital et réserves, 5.100.000 fr. et le bilan continuant sa progression atteint le chiffre de 33.000.000. La proportion revient à 15 1/2 %, exactement ce qu'elle était le 1er janvier 1917.

Passons encore une année et arrivons au 31 décembre 1920. Les résultats ont permis l'attribution de 80.000 fr au fonds de réserve, et nous constatons que les « fonds propres » sont de 5.180.000 francs sur un bilan qui arrive à 38 millions.

La proportion fléchit à 13 1/2 %, et il faut, si les affaires continuent à se développer, songer à rétablir l'équilibre qui tend à se rompre.

Ce fut l'une des raisons qui, dans le

courant de l'année 1921 ont amené les organes de la Banque Cantonale à poser aux pouvoirs publics la question de l'augmentation du capital.

La situation au 31 décembre 1921 n'a fait que confirmer l'urgence de la solution proposée, puisque, sans changement dans le capital et les réserves, le bilan ressort à 43.000.000 avec une proportion de 12 %. Il est vrai qu'une part des bénéfices de 1921 passera de nouveau au fonds de réserve, mais cet apport ne présentera dans l'ensemble qu'une fraction, et n'est pas de nature à modifier sensiblement la proportion que nous venons de voir.

Examinons maintenant quelle sera vraisemblablement la situation de la Banque Cantonale au prochain bouclage du 31 décembre 1922, si, comme il faut l'espérer, le peuple vote affirmativement sur le décret qui lui est soumis.

L'augmentation de son capital, à concurrence de 5 millions, portera celui-ci à 10 millions, et son bilan à 48 millions.

D'autre part ses affaires continuant à se développer comme elles l'ont fait au cours des cinq dernières années, ce sera cinq autres millions de francs qui viendront s'ajouter au bilan, et l'on peut, sans témérité, prévoir que les fonds mis à la disposition de la Banque, en capital, réserves et dépôts de toute nature, s'élèveront à la fin de l'année à 53 millions de francs environ, dont 10 1/2 en fonds propres (capital et réserves) et 43 en dépôts de toute nature, ceux-ci assurés par un actif de 53 millions d'argent placé.

La proportion, ou marge de garantie, si ces prévisions se réalisent, sera du 20 % environ, marge un peu plus forte que la moyenne dont nous avons parlé plus haut, mais qui se réduira assez rapidement pour peu que l'ascension du bilan continue comme il l'a fait jusqu'ici.

Il n'est pas téméraire, nous le répétons, de parler du développement futur de l'établissement cantonal de crédit, et cela sans qu'il soit question de porter ombrage aux autres maisons de banque du canton.

En janvier 1918, lorsqu'eut lieu au Grand Conseil la discussion sur l'augmentation de 2 millions, le rapporteur

de l'époque, M. le député Leuzinger, a émis des appréciations très justes et des prévisions qui se sont réalisées en tous points. Il a rappelé, entr'autres, que les 2 millions qui allaient être votés permettraient d'attendre que le bilan atteigne 35 ou 40 millions, ce qui devait se produire en 1921 ou 1922.

C'est exactement ce qui est arrivé.

Nous voici en 1922, et la Banque présente un bilan de 43 millions, dépassant même quelque peu la limite qui lui avait été assignée lors des derniers débats sur le même sujet, limite jusqu'à laquelle la Banque pouvait raisonnablement attendre, avant de dire à ses patrons, l'Etat et le peuple : « Notre situation, pour rester normale, exige que notre capital soit augmenté dans la proportion où nos affaires augmentent. »

La situation de la Banque cantonale, telle qu'elle se présente actuellement, et telle qu'elle est appelée à se développer, justifie l'apport nouveau de 5 millions qu'elle demande à l'Etat et sur lequel le peuple va se prononcer.

En cinq ans, ses affaires ont presque doublé, augmentant de 3 millions en 1917, de 5 millions en 1921, de 4 millions en moyenne par an, et se divisant en trois parts à peu près égales de 14 millions chacune environ :

- a) affaires hypothécaires ;
- b) affaires commerciales ;
- c) affaires de l'Etat, des Communes et des Bourgeoisies.

Décisions du Conseil d'Etat

Rapport sur la question du Lait.

M. le Chef du Département de l'Intérieur présente le rapport qui lui a été demandé en séance du 10 janvier dernier relativement à la question du lait. Il en résulte ce qui suit :

1. Le prix du lait a été fixé par l'Office fédéral de l'alimentation, sur le préavis du Département de l'Intérieur, comme autorité de surveillance de l'Office cantonal du lait, exercée depuis le 1er août 1919 par la Fédération des Producteurs de lait. Le Chef du Département

déclare assumer toute la responsabilité concernant les préavis émis.

2. Les bénéfices sur la vente du lait en 1919 et 1920 établis par la Fédération ont été communiqués au Département des Finances qui en a donné connaissance au Conseil d'Etat. Les bénéfices pour 1921 ne sont pas encore connus.

3. Les subsides fédéraux se sont élevés, pendant la période, à fr. 255.000.

4. Ces subsides ont été affectés à l'achat de :

mobilier	fr. 33.133.—
terrain	54.630,25
bâtiment à Brigue	46.437,40
boilles et reprise de commerce	40.000.—
camion-automobile	15.905,90
installation de la Centrale	38.500.—
Total	fr. 228.606,55

Le solde a été appliqué à la construction d'une cave à fromage à Lax.

Foires. — Vu la demande des communes de Loèche, Viège, Mœrel, les foires fixées pour ces trois communes au 1er mai, sont transférées, pour l'année 1922, aux dates suivantes :

Mœrel, le 26 avril.
Viège, le 29 avril.

La date du 1er mai reste maintenue pour la foire de Loèche.

Police du feu. — Interprétant l'article 12 de la loi sur la police du feu, concernant l'établissement de la taxe d'exemption du service de sapeur-pompier, le Conseil d'Etat estime qu'il y a lieu d'appliquer, par analogie, les normes fixées par la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire.

Votation du 30 avril. — Le Conseil d'Etat approuve le texte d'un appel aux électeurs du canton à l'occasion du vote sur le décret concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale.

Approbatons. — Il approuve le rapport de gestion du Service technique du Registre foncier, le rapport de gestion de la 2me division du Département des

Travaux publics et le rapport du Département militaire.

Il arrête la liste des tractandas pour la session de mai prochain.

Il approuve la dernière partie du rapport de gestion du Département de l'Intérieur et du Département des Travaux publics.

Il approuve le projet d'arrangement entre la Confédération et le canton du Valais, d'une part, et la Compagnie du chemin de fer de la Furka, d'autre part, pour un secours de 60.000 francs en faveur de cette dernière société, en vue de maintenir l'exploitation de la ligne, au sens de l'arrêté fédéral sur la matière, du 18 décembre 1918.

Colportage. — Interprétant l'art. 11 de la loi sur le colportage, le Conseil d'Etat estime que la liberté de la vente en colportage des produits de l'agriculture ne doit s'entendre que des produits vendus par leur propriétaire lui-même, et que, par conséquent, le colportage des produits achetés constituant un commerce, est soumis au paiement des taxes prévues par la loi.

Subside de secours et collecte. — Il vote un secours de 1000 fr. pour les victimes de l'éboulement des Evouettes.

Il autorise, en outre, une collecte en faveur des sinistrés ; cette collecte sera limitée aux districts de Monthey et de St-Maurice.

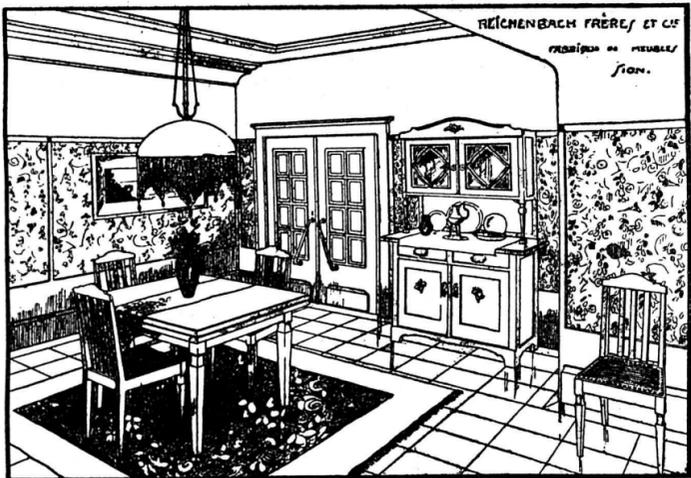
Ne laissez pas les symptômes de faiblesse prendre chez vous le dessus



Au contraire : préservez-vous en diluant chaque matin 2 à 3 cuillerées à thé d'Ovomaltine dans votre lait. 1138

En boîtes de fr. 3.— et fr. 6.—. — En vente partout. Dr A. WANDER S. A., BERNE.

Les correspondances anonymes ne sont pas insérées.



No 601

Salle à manger chêne massif et bois croisé Fr. 650.—

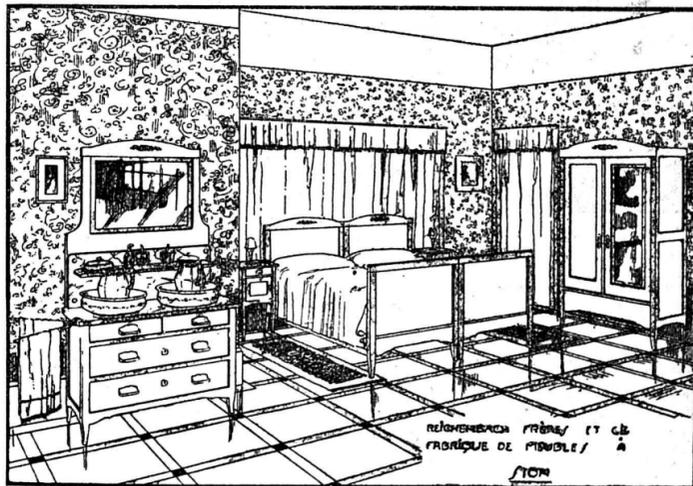
1 Buffet 130/63, 2 vitreaux laiton et verres bisautés, bagues de laiton sur les colonnes, 1 table 120/80 fermée, ouverte 210/80 — 6 chaises r-couvertes de pantasate. 1127

Voyez & Comparez !

Chambre à coucher No 602 en noyer et hêtre Fr. 850.—

REICHENBACH Frères & Cie Fabrique de Meubles SION

Offrent leurs meubles à des prix avantageux, tout en garantissant un travail soigné. — Une visite à nos magasins vous montrera la bienfaisance et le grand choix de nos modèles et ne vous engage à rien. — Fabrication de lames sapin pour planchers et plafonds. Demandez prix. 1127



REICHENBACH FRÈRES & CIE FABRIQUE DE MEUBLES SION

Teinturerie Rochat

Jumelles, 4 S. A. LAUSANNE

Magasin à Brigue Avenue de la Gare
Dépôts :
St-Maurice, Hoirie Maurice Luisier, Bazar.
Martigny : Mme Girard-Rard, Négte.
Bex : Mme Ronchi, Avenue de la Gare.



TEINTURES fines, très réussies s. t. toilettes soie, laine ou coton.

TEINTURES mode en bleu marine. Bordeaux, tête de nègre, vert maron, etc. s. t. vêtements usagés.

TEINTURES de rideaux, tapis, tissus fanés par l'air ou le soleil.

MAISON de 1er ordre donnant t. garantie p. la bienfaisance du travail.

Grand choix de BIJOUTERIE or, argent et doublé

Alliances or

Horlogerie H. Moret Martigny Place Centrale

voici la meilleure adresse

pr vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence.

Boucherie Chevaline Centrale, H. Verrey Louve 7, Lausanne Maison ne les revendant pas pour le travail. Téléph. Boucherie 92.59 appartement 92.60



A vendre une BONNE MULE

de confiance, allant au bât et au trait. choix sur deux. S'adresser à PIERROZ J. à Liddes.

Agriculteurs !



Nettoyez vos vaches avec la Poudre pour vaches vèlées de la Pharmacie de l'Abbatiale A PAYERNE

Prix du paquet fr. 1.50. Dep. fr. 10.— expéd. franco de port et d'emballage dans toute la Suisse Poudre pour faire retenir les vaches. Prix du paq. 1 fr.30

Territet - Montreux "Florimont"

Etablissement spécial et chirurgical. Hydrothérapie - Electrothérapie - Gymnastique suédoise - Affections traitées à Florimont : Arthritisme. - Rhumatisme. Affections nerveuses, digestives, cardiaques. Asthme, maladie de la peau. Arrangement spécial pour traitements prolongés. Prospectus sur demande. LA DIRECTION.

Persil

la lessive automatique pour linge de ménage!

Soude à blanchir "Henco"

Inédits Savoureux Pas chers Pas écœurants Pas étouffants D'un goût nouveau

Telles sont les caractéristiques des

Biscuits Gri-Gri

En vente dans tous les bons magasins.

Le biscuit GRI-GRI, préparé d'après une recette scandinave, se compose de farine, d'œufs, de beurre, de lait et de sucre. Et pourtant, il ne ressemble à aucun autre biscuit, car sa préparation spéciale le rend fondant et lui donne un goût délicieux et particulier. 1129

A vendre en ville de Sion Valais

Bâtiment Café-Restaurant

comprenant : rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées. Adres. offres par écrit sous P 533 S, Publicitas, Sion.

A vendre occasion

BREAK

en bon état, essieux mi-patente, à 6 places limonière et flèche, très bon marché, chez **Frs. Pittet, Maréchal, à Villeneuve.**

Profitez de la BAISSÉ

J'offre jusqu'à nouvel avis et expédie contre remboursements. Saucissons vaudois extra secs, le kg. fr. 3.80 Saucisses au foie le kg. 2.70 Saucisses mi-porc 2.50 Lard maigre Poitrines fumées 3.90 Lard mélangé, bajoue 3.— Bœuf salé et fumé, extra 1.80 Graisse de rognon crue ou fondue le kg. 1.80

Adr. toutes les commandes : **Charcuterie Auderset Cheneau de Bourg 3, Lausanne**

Un demi-siècle de

Succès

contre **Toux Grippe Coqueluche**

SIROP BURMANN

Engagez l'emballage bleu

En vente dans toutes les pharmacies, ou directement chez **P. de Chastonay, 2, Place de la Rhodan, Lausanne.**

Faites un essai des thés en paquets marqués

Sumatra Colombo

Vous vous convaincrez de leur qualité supérieure et de leur arôme incomparable.

Thés et Epices en gros **A. Butty, Lausanne**

FROMAGE salé

Fromage de montagne pain de 5-8 kg vieux et propre à Fr. 1.80, 2.30 par kilog.

Dito demi-gras à Fr. 2.80 le kilog.

Expéditions soignées. **J. Schelbert-Cabenzli, fromages, Kaltbrunn.**

Matériaux de construction E. CLAPASSON & DUBUIS Sion

Fabrique de tuyaux coulisses et planelles en ciment. Travaux en tous genres. Dépôt de chaux, ciment, gypse, ardoises. Briques en terre cuite, boisdeaux, tuiles. Spécialité de planches, ciment armé pour clôtures. Gros et détail, transport par camion automobile. Prix courant gratis et franco. — Téléphone 202.

Faïence - Porcelaine - Verrerie

Articles de ménage

GRAND CHOIX de services de table en tous genres. Articles pour cadeaux. Argenterie Vases à fleurs. Cache-pots de toutes grandeurs. Articles religieux.

Poterie ordinaire et à feu.

Grand choix d'articles pr loteries et kermesses REMISE AUX REVENDEURS.

Julien ADDY, Martigny-Ville

Av. de la Gare — Tél. 150

Chemises pour Messieurs

à bon marché.

fr. 15.— seulement les 6 pièces en flanelle, avec col rabattu grandeur 37/40, en flanelle rayée, qualité lourde, No 38/45 fr. 12.60 les 3 pièces, avec col ; fr. 12.— sans col. Oxford, chemise d'ouvrier très forte, carrée et rayée, fr. 16.60 les 3 pièces, avec col ; fr. 16.— sans col. 1 pièce de chaque sorte, ci-dessus mentionnée fr. 12.20.

Envoi par **J. Gelsler, Bruchstr. 8, Lucerne.**

Aif. FLEUTI, S. A. BEX

Fers I et U de toutes dimensions. Acier doux rond pour béton armé. Tuyaux en fer étiré. Tôles noires, plombées et galvanisées. Tôles ondulées. Grillages et Ronces artificielles.

Consommez les produits au lait

Guigoz

LAIT pur de la Gruyère, en poudre, phosphatée ou non ; PUDDINGS complets au chocolat ou au café ; DEJEUNER au chocolat complet ; CREMES complètes au café ou au chocolat. Dégustation et démonstration dans notre magasin : 36, rue du Petit-Chêne, Lausanne

Nos produits sont en vente dans toutes les bonnes épiceries.

Institut commercial catholique ROLLE, sur le Léman.

Rentrée de Pâques 25 avril. — Prospectus gratis

La Cure de printemps

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année, le Sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme. Il est donc indispensable de veiller à la bonne circulation du sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la Cure de Printemps avec la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui guérit les troubles de la Circulation du Sang, les maladies de l'estomac, de l'intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies ; toutes les Maladies intérieures de la Femme, les Accidents du Retour d'Age les Chaleurs, Vapeurs, étouffements, congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents maux que l'on évitera grâce à cette sage précaution.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les pharmacies. Prix : le flacon liquide, 4 fr. 50. La Boîte Pilules 3 fr. 50.

Dépôt général pour la Suisse : **André JUNOD, pharmacien, 21, Quai des Bergues, Genève.**

Bien exiger la véritable Jouvence de l'Abbé Soury, avec la signat. Mag. Dumontier.

SAVON SUNLIGHT

Le savon Sunlight possède deux caractéristiques: grande pureté, mousse abondante. C'est ce qui le rend si économique et avantageux dans les grandes lessives, pour lesquelles nous recommandons le grand cube au lieu de l'ancien morceau octogone.



Savonnerie Sunlight, OLTEN.

LIQUIDATION GENERALE et définitive des Grands Magasins Ville de Paris, Martigny

40-50-60 % de rabais et plus

Les marchandises sont données à toute offre acceptable

La foule qui se presse du matin au soir dans nos Magasins démontre suffisamment l'intérêt immense que chacun a à se déplacer.

Des milliers de personnes descendent des hameaux les plus reculés du Valais pour profiter de nos stocks que nous

donnons presque pour rien

Tout doit être vendu dans un temps très court !

Que toute la population Valaisanne se donne rendez-vous aux

Grands Magasins Ville de Paris Martigny en liquidation

Salsepareille Model

Santé et Vigueur retrouvées et conservées par une cure de dépuratif-laxatif

En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr. — Dans les pharmacies ou directement par la Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Meubles d'occasion et neufs

Aux plus bas prix. Marchandises soignées. Garantis propres — et remis à neuf — Lits en tous genres à 1 et 2 places, dp. 150 fr. Chambres à coucher et chambres à manger Canapés, divans, armoires. Mobiliers de salon, etc.

SALLE DE VENTE du Cid St-Jean 22 et 29 Tél. 3196 — Lausanne A. WERTHEIMER

Grande Liquidation à prix réduits.

5000 m. drap laine, fantaisie pour vêtements, largeur 140 cm. fr. 9.75, et 4.75. 1000 m. gabardine, pure laine, 110 cm. en toute couleurs, fr. 12.— réduits à fr. 7.30. 5000 m. toile coton blanc, 80 cm., la qual. fr. 1.15. et 95 ct.

2000 m. futaine pour chemises, oxford, zéphir, flanelle, la qual. fr. 1.65, 1.50 1.35, 0.85.

1500 m. tissus pour tabliers, mérinos, satin, hidron, Köper, fr. 2.30, 2.— 1.65. 3000 m. drap de lit blanc, double fil, 165 cm. fr. 5.— maintenant 2.90.

3000 m. drap de lit, toile écrue, 180 cm. lourd, fr. 4.—, maintenant 2.30.

5000 m. tissu pour pantalons, 130 cm. très lourd, extra ; fr. 6.50, maintenant fr. 4.50.

A prix réduits nous offrons: Kölsch, indienne pour lit, crépon laine. Des modèles seront à la disposition.

Envoi contre remboursements. Frères BIANCHETTI, Locarno

A vendre un LIT en noyer, à l'état de neuf, à deux places, avec sommier, matelas.

S'adres. à **ULDRY Ernest, EnPlace, Monthey.**

Eleveurs, demandez à votre fournisseur le

LACTA-VEAU

la merveilleuse farine lacteuse concentrée pour l'élevage des veaux. — économise le lait le **LACTA-PORC** extra pour porcelets.

La Farine Avo

AVO (LACTA)

plus économique pr veaux, porcelets, cabris, convient très bien aux truies allaitant, aux porcs constipés et lapins,

CHANTECLAIR

le fameux aliment pour volailles du Parc avicole Gland favorise la ponte et la mue.

En vente partout, en sacs de 5, 10, 25, 50 kgs; à défaut, les sacs de 5 kg. à 10 kg. franco par poste.

Fabrique des Lactas Gland, qui demande partout des dépôts

En vente partout chez MM.

Ayent : Riand J.
Ardon : Consommation
Bouveret : A Cachat
Bramois : M. Gay
Bourg-St-Pierre : L. Genoud.
Baar-Ne-daz : Consommation
Chamoson : Consommation
Charat : Consommation
Conthey : Authier J.
Cnats : Cotter Trub
Chippis : Autille V.
Evionnaz : Mettan Jos.
Fully : Tamaracaz
Glarey : Métrallier
Granges : Adr. Romailier
Isrables : Consommation
Leytron : Consommation, L. Michellod
Liddes : Consommation
Lens : Consommation
Martigny-V. : Lugon-Lugon, Arlettaz, Simonetta
Martigny : Consommation
Martigny-Bourg : Semblanet
Marécottes : Mme Bochaty
Monthey : Oct Donnet, Vve Cottet, Raboud E., Sté Consommation
Nendaz : Mariéthoz
Orsières : Consommation, Successeur de A. Joris
Riddes : Rezert Ribordy
Reppaz : Gabioux F.
Sallion : Alf. Roduit Consomm.
Saxon : Coop. agr. et ouvrière
St-Maurice : A. Farquet
Sion : E. Exquis, Hiroz E.
Sembrancher : Ribordy
Sierre : Consommation
Vernayaz : Dallstein.
Vionnaz : Rey Alph. 39
Vex : Consommation
Vouvry : Arlettaz J., Mlle Médico